

Colloque du 8 11 90, Toulouse (Flor Inversa/ Traduction)

NAISSANCE DE LA TRADUCTION ET IDENTITES ROMANES

1 - STATUT CULTUREL ET TRADUCTION AUJOURD'HUI

Ce colloque, consacré à la traduction, met en scène des langues souvent minoritaires, ou, comme il est dit aujourd'hui, des langues moins répandues. Le désir et le problème de ces langues est de conquérir une place propre suffisante aux côtés de langues qui sont, soit depuis déjà longtemps solidement installées dans la culture universelle, soit en cours de reconnaissance avec l'avantage d'une surface humaine si vaste que leur existence n'est pas, au moins à court terme, menacée. Ces situations langagières et culturelles mettent donc en jeu des conflits en synchronie : dans le temps de notre histoire présente, des identités cherchent à s'affirmer ou veulent être confirmées. L'exercice de la traduction est une des voies ouvertes pour obtenir cette reconnaissance d'identité : traduction vers la langue minoritaire, qui est ainsi jugée capable d'offrir l'équivalent (technique, juridique, littéraire) de la langue source ; traduction depuis la langue minoritaire dont l'existence culturelle est ainsi consacrée.

2 - RECONNAISSANCE LINGUISTIQUE HIER

J'ai cru opportun et utile de rappeler ici quelques aspects diachroniques de cette question du point de vue précis de la reconnaissance d'une identité langagière/ culturelle par le biais d'une traduction effectuée d'une langue au prestige et à l'usage établi (le latin) vers une langue en devenir et donc dépourvue de statut culturel (le roman, plus particulièrement ici les anciens dialectes d'oïl). On sait qu'au VIIIe siècle en Occident chrétien, sur le territoire de l'ancien Empire romain, la langue parlée naturelle avait développé des formes si nouvelles qu'elle avait cessé d'être latine : la collectivité des locuteurs, latinophone à la fin de l'Empire, était devenue romanophone. Or, ce changement linguistique avait d'importantes conséquences au niveau de la prédication : celle-ci était délivrée par un groupe de spécialistes (évêques, prêtres, moines) qui s'efforçait de s'exprimer dans ce latin des chrétiens répandu dans l'Empire depuis des siècles. La divergence entre la langue parlée par ces locuteurs instruits et la langue parlée par leurs auditeurs, le plus souvent sans instruction, s'accrut de telle manière entre le Ve et le IXe siècle que la communication devint impossible entre prédicateurs et fidèles.

Il fallut faire une triple révolution : langagière, culturelle

et mentale. Langagière, parce que cela signifia que les locuteurs lettrés durent se contraindre à s'exprimer dans la langue de ces illettrés qu'ils devaient instruire ; culturelle, parce que cela impliquait la fin de l'unité historique de la latinité ; mentale parce que le binôme latinité/ chrétienté était brusquement dissous. On comprend quel bouleversement représentait l'«acte de naissance des langues romanes» établi un beau jour de 813 par un concile tenu à Tours. Car c'est alors que fut donné pour la première fois l'ordre de «traduire (*transfere*)» les homélies et les sermons du latin dans la langue populaire.

3 - RECONNAISSANCE LITTÉRAIRE

Ne croyons pas que cette dernière reçut par là même un statut culturel de plein droit : elle est désignée sous le terme on ne peut plus clair de «latin des illettrés (*romanam linguam rusticam*)». C'est-à-dire qu'en un mouvement contradictoire, les lettrés reconnaissent son autonomie par rapport à la langue traditionnelle, puisqu'ils admettent qu'il faut traduire (le terme latin du canon conciliaire est sans équivoque à ce sujet), c'est-à-dire, passer d'un univers linguistique dans un autre ; mais qu'en même temps ils dénoncent cette nouvelle langue comme une forme dégénérée de la bonne vieille langue de Rome. C'est sur ce dernier point que je m'arrêterai : en effet, cet idiome mal dégrossi et mal vu, dans lequel on consent alors à peine

Erreur ! Argument de commutateur

à traduire une partie de l'enseignement chrétien, n'est autre que l'ancien français.

Ai-je besoin d'ajouter que la conquête d'un statut littéraire à égalité avec le latin ne se fera pas sans peine pour cette nouvelle entité linguistique qui était, en ce très haut Moyen Age à la fois minoritaire, dépréciée et d'un usage restreint ? C'est pourtant dans ce même ancien français (encore un peu plus transformé, car les siècles auront passé) qu'apparaîtra d'emblée un chef d'oeuvre littéraire avec la Chanson de Roland. On posera donc la question : comment en un or pur (littéraire) s'est brusquement changé le plomb vil (linguistique) ? De la réponse à ces questions dépend aussi l'émergence culturelle des langues minoritaires.

4 - RECONNAISSANCE GRAMMATICALE

Enfin, ultime point, mais non le moindre, il fallut attendre encore deux siècles pour que les professionnels se missent à l'étude grammaticale d'une langue qui avait déjà donné sa forme aux premiers chefs d'oeuvre «vernaculaires» de l'Occident : l'idée qu'hors de la vieille et brillante langue impériale était apparue une autre langue, autonome et digne d'intérêt par elle-même, ne s'imposa qu'au terme d'une longue maturation. C'est au tournant du Moyen Age qu'apparaissent les premières grammaires de l'ancienne langue

Erreur ! Argument de commutateur

d'oïl : les intellectuels réunissent peu à peu l'outillage mental qui ouvre la voie à la naissance de la première linguistique des langues vulgaires. Voici enfin l'ancien français regardé avec les mêmes yeux qu'avait Donat pour le latin classique !

Dante couronne au début du XIVe siècle une révolution mentale déjà amorcée en terres d'oïl et d'oc. Son éloge (écrit en latin) de l'italien donne une forme théorique à sa pratique qui fonde la littérature italienne avec la Divine comédie. Nos langues minoritaires d'aujourd'hui peuvent-elles tirer des exemples profitables de cette brève méditation philologique et historique ? Si ténu que soit mon apport, j'espère qu'il n'aura pas été inconsistant.

Toulouse 7 11 90

Michel BANNIARD

Professeur à l'Université de Toulouse-II

Indications bibliographiques :

M. BANNIARD, Genèse culturelle de l'Europe, Ve-VIIIe siècle, Paris, 1989.

BORST Arno, Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über

Erreur ! Argument de commutateur

Ürsprung und Vielfalt der Sprachen und Völker, t. 1, Stuttgart, 1957 ; t. 2, ib., 1958.

DELBOUILLE, Tradition latine et naissance des littératures romanes, in Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters, t. 1, Heidelberg, 1972, p. 4-56 et Les plus anciens textes et la formation des langues littéraires, ib., p. 560-621.

LENTNER L., Volkssprache und Sakralsprache. Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende des Konzils von Trient, Vienne, 1963.

LUSIGNAN S., Parler vulgairement, Les intellectuels et la langue française aux XIIIe et XIVe siècles, Paris-Montréal, 1987.

SABATINI F., Dalla ' scripta latina rustica ' alle ' scriptae romanze, in Studi Med., t. 3, 9, 1968, p. 320-358.

ZINK Michel, La prédication en langue romane avant 1300, Paris, 1976.

P. WOLFF, Les origines linguistiques de l'Europe Occidentale, Paris, 1970.